



HAL
open science

Prévision des effectifs du second degré pour les années 2023 à 2027

Nicolas Miconnet

► **To cite this version:**

Nicolas Miconnet. Prévision des effectifs du second degré pour les années 2023 à 2027. 2023, pp. 1-4.
10.48464/ni-23-11 . halshs-04037265

HAL Id: halshs-04037265

<https://shs.hal.science/halshs-04037265v1>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

NOTE D'INFORMATION

n° 23.11 – Mars 2023

Prévision des effectifs du second degré pour les années 2023 à 2027

- Les effectifs du second degré devraient rester stables en 2023 puis diminuer à partir de 2024. Plus précisément, en 2023, une très légère baisse de 4 700 élèves est attendue. À partir de 2024, cette diminution des effectifs devrait s'accroître : de l'ordre de 20 000 élèves en 2024, puis 10 000 en 2025, elle devrait concerner en 2026 et 2027 respectivement 36 000 et 41 000 élèves. Ces évolutions sont essentiellement liées à la démographie, les générations nées entre 2012 et 2016 qui entreront dans le second degré entre les rentrées 2023 et 2027 sont d'une taille de plus en plus faible et remplaceront des générations sensiblement plus nombreuses. La relative stabilité des effectifs prévue en 2023 serait la résultante d'une baisse sensible en collège (- 13 800 élèves) et d'une légère augmentation en lycée aussi bien dans les formations professionnelles que dans les formations générales et technologiques. La baisse des effectifs en collège devrait se poursuivre au même rythme en 2024 et 2025 avant de s'accroître à partir de 2026. Les effectifs en lycée connaîtraient des évolutions moins marquées.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Nicolas Miconnet, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

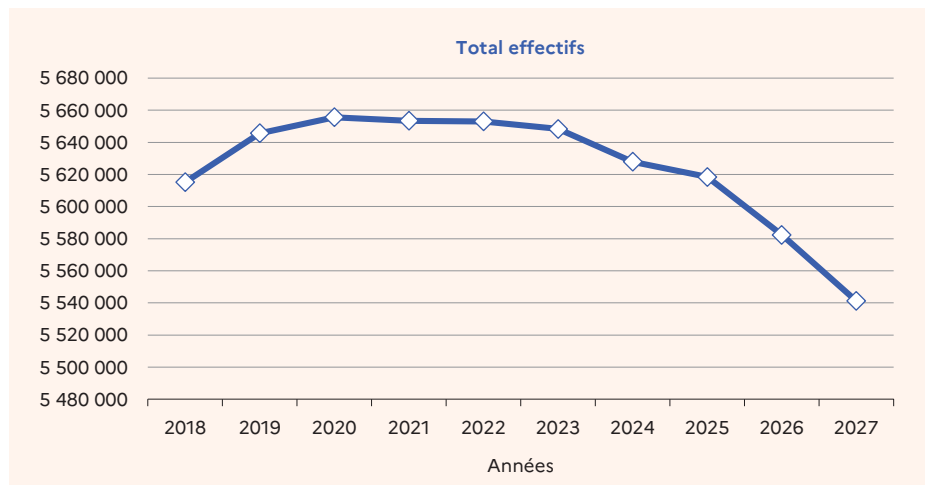
► Les effectifs du second degré dans les établissements publics et privés sous contrat devraient rester stables en 2023 avant d'amorcer une baisse à partir de 2024

▼ **figure 1.** Ces variations d'effectifs sont principalement liées à la démographie. En effet, les générations qui vont entrer dans le second degré à partir de 2023 (nées principalement en 2012 et après) comptent de moins en moins de naissances alors que celles qui le quitteront (nées principalement en 2007 et avant) sont de plus en plus importantes ▼ **figure 2.** Ainsi, à partir de 2024, les générations sortantes des établissements du second degré seront plus importantes que les générations entrantes.

En 2023, la relative stabilité des effectifs attendue prolongerait la situation observée depuis 2019 avec des effectifs oscillant autour d'un plateau élevé de 5 650 000 élèves.

Les années 2023 et 2024 diffèrent selon les niveaux scolaires ▼ **figures 3 et 4.** Dans les collèges, pour la rentrée 2023, une baisse sensible des effectifs (- 13 800 élèves) est attendue, tranchant ainsi avec la très légère augmentation (+ 4 300 élèves) constatée à la rentrée 2022. Les effectifs des collèges retrouveraient alors en 2023 un niveau proche à celui observé en 2019 et s'écarteraient du maximum des cinq dernières années, relevé en 2020 (3 414 000 élèves contre 3 397 000 attendus en 2023). Avec 5 800 élèves de plus attendus en 2023, les formations professionnelles devraient voir leurs effectifs

▼ 1 Évolution des effectifs du second degré



Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public et divisions sous contrat du secteur privé, établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.11. DEPP

augmenter, rompant ainsi avec les deux années consécutives de baisse (rentrées 2021 et 2022). Les effectifs dans les lycées généraux et technologiques devraient également progresser très légèrement (+ 3 400 élèves) en 2023.

Pour la rentrée 2024, la baisse sensible des effectifs prévue (- 20 400 élèves) se produirait principalement dans les collèges (- 13 100 élèves) et dans les formations générales et technologiques (- 9 600 élèves) alors que les effectifs pourraient progresser très légèrement dans les formations professionnelles. La baisse des effectifs attendue dans les collèges en 2023 et 2024

devrait se poursuivre, et même s'amplifier régulièrement, jusqu'en 2027 tandis que les effectifs des lycées progresseraient légèrement en 2025 avant d'amorcer une baisse à partir de 2026.

Les effectifs dans les collèges devraient diminuer de plus en plus

À la rentrée 2023, les effectifs de collégiens pourraient diminuer de 13 800 élèves. La démographie explique l'essentiel des variations attendues, en particulier au collège, même si elle n'est pas la seule composante

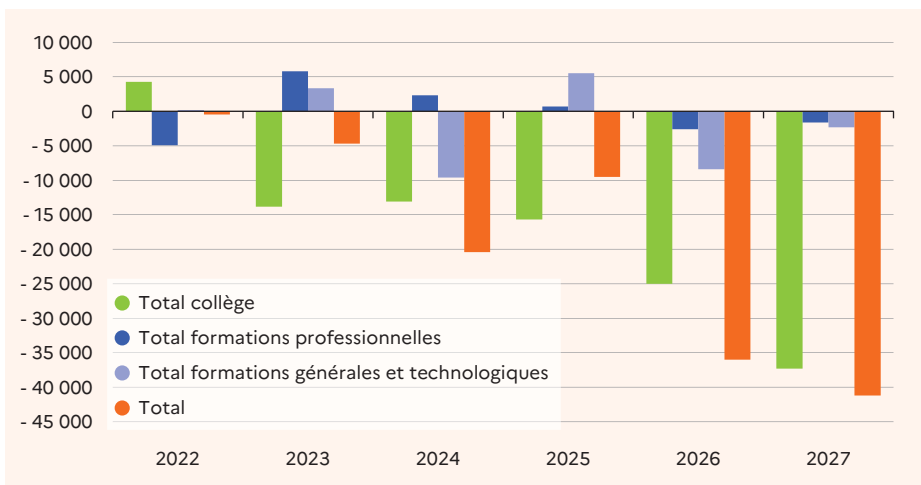
2 Nombre de naissances en France (en milliers)

Année de naissance	Nombre de naissances (en milliers)	Année théorique d'entrée au collège	Année théorique d'entrée au lycée	Année théorique de sortie du lycée
2005	807	2016	2020	2023
2006	829	2017	2021	2024
2007	819	2018	2022	2025
2008	828	2019	2023	2026
2009	825	2020	2024	2027
2010	833	2021	2025	2028
2011	823	2022	2026	2029
2012	821	2023	2027	2030
2013	812	2024	2028	2031
2014 (hors Mayotte)	811	2025	2029	2032
2014 (y compris Mayotte)	819	2025	2029	2032
2015	799	2026	2030	2033
2016	784	2027	2031	2034

Champ : France métropolitaine + DROM, y compris Mayotte à partir de 2015.
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Réf. : Note d'Information, n° 23.11. DEPP

3 Variation (constatée en 2022 et prévue de 2023 à 2027) des effectifs du second degré (secteur public et divisions sous contrat du secteur privé) par type de formations



Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public et divisions sous contrat du secteur privé, établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.11. DEPP

à prendre en compte dans la prévision **encadré**. En effet, la baisse des effectifs attendue en 2023 dans les collèges est liée principalement à la sortie de troisième de la génération 2008 (828 000 naissances) et à l'entrée en sixième de la génération 2012 sensiblement moins nombreuse (821 000 naissances). Toutefois, malgré cette baisse prévue, les effectifs des collèges resteraient encore élevés ; en effet, les 3 397 000 élèves attendus en 2023 placeraient les effectifs des collèges à seulement 16 000 élèves de moins que le point haut observé en 2020, mais à 36 000 élèves de plus qu'à la rentrée 2018. Depuis 2020, sont scolarisées simultanément dans les collèges des générations particulièrement importantes (de l'ordre de 820 000 à 830 000 naissances, nombre particulièrement élevé par rapport aux générations précédentes ou suivantes). Ce sera une nouvelle fois le cas en 2023 où les

quatre générations (nées entre 2009 et 2012) scolarisées au collège culminent toutes à plus de 820 000 naissances. Au sein du collège, la variation des effectifs n'est pas homogène pour tous les niveaux. La baisse en 2023 en collège ne concernerait que les classes de cinquième (- 9 900 élèves) et de troisième (- 11 900 élèves). En revanche, les effectifs des classes de sixième devraient rester relativement stables alors que ceux des classes de quatrième progresseraient de 6 600 élèves avec l'entrée à ce niveau de la génération 2010 (833 000 naissances, génération la plus importante parmi celles actuellement scolarisées). Conséquence de la démographie également, les Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) devraient voir leurs effectifs diminuer légèrement (- 1 300 élèves) à la rentrée 2023 à un rythme supérieur à celui observé en 2022. Les ULIS (Unité

localisée pour l'inclusion scolaire, dispositif dédié à la scolarisation des élèves en situation de handicap) continueraient leur forte progression.

À la rentrée 2024, les effectifs de collégiens devraient diminuer (- 13 100 élèves) au même rythme que celui attendu en 2023. Cette baisse sera en partie liée à l'entrée au collège de la génération 2013, génération nettement moins nombreuse (812 000 naissances) que celle qui le quittera (825 000 naissances pour la génération 2009). Cette baisse des effectifs à la rentrée 2024 en collège serait concentrée en sixième et quatrième (avec respectivement 10 600 et 9 700 élèves en moins) alors que les effectifs seraient relativement stables en cinquième et que ceux de troisième augmenteraient sensiblement (6 300 élèves supplémentaires).

La baisse des effectifs dans les collèges pourrait se poursuivre, au moins jusqu'en 2027, à un rythme de plus en plus soutenu.

Les effectifs des formations générales et technologiques devraient progresser légèrement en 2023 puis diminuer en 2024

Une très légère augmentation des effectifs (+ 3 400 élèves) est attendue en 2023 dans les formations générales et technologiques. En revanche, la démographie laisse présager une baisse de l'ordre de 10 000 élèves dans ces formations à la rentrée 2024. Par la suite, les effectifs de ces formations pourraient augmenter légèrement en 2025 avant d'entamer une baisse à partir de 2026. Ainsi, les effectifs attendus en 2023 dans les formations générales et technologiques resteraient sur un plateau élevé (de l'ordre de 1 620 000 élèves) commencé à la rentrée 2021 et seraient les plus importants depuis 2018. En 2023, les formations générales et technologiques pourraient compter un nombre d'élèves similaire au niveau maximum observé par le passé (en l'occurrence à la rentrée 2017). C'est principalement la démographie qui explique cette augmentation : en 2023, entrera au lycée la génération 2008 bien plus nombreuse que la génération 2005 qui le quittera (respectivement 828 000 et 807 000 naissances). Plus généralement, les trois générations scolarisées dans les formations générales et technologiques à la rentrée 2023 sont particulièrement importantes. Les effectifs devraient progresser à la rentrée 2023 en seconde et terminale avec respectivement 9 900 et 5 300 élèves supplémentaires alors que ceux des classes de première devraient diminuer sensiblement (- 11 900 élèves).

4 Variation des effectifs prévue par niveau de formation (secteur public et divisions sous contrat du secteur privé)

Formations	Constat	Constat	Variation en		Prévision	Variation en		Prévision	Variation en	
	2021	2022	effectifs	%	2023	effectifs	%	2024	effectifs	%
Sixième	825 178	817 058	- 8 120	- 1,0	818 000	942	0,1	807 400	- 10 600	- 1,3
Cinquième	813 756	822 425	8 669	1,1	812 500	- 9 925	- 1,2	813 400	900	0,1
Quatrième	818 755	809 719	- 9 036	- 1,1	816 300	6 581	0,8	806 600	- 9 700	- 1,2
Troisième	816 583	827 923	11 340	1,4	816 000	- 11 923	- 1,4	822 300	6 300	0,8
Total sixième à troisième	3 274 272	3 277 125	2 853	0,1	3 262 800	- 14 325	- 0,4	3 249 700	- 13 100	- 0,4
Classes relais et autres dispositifs	91	0	- 91	- 100,0	0	0	0,0	0	0	0,0
ULIS en formations en collège	45 682	48 174	2 492	5,5	50 000	1 826	3,8	51 100	1 100	2,2
S/total formations en collège hors Segpa	3 320 045	3 325 299	5 254	0,2	3 312 800	- 12 499	- 0,4	3 300 800	- 12 000	- 0,4
Sixième Segpa	17 492	17 383	- 109	- 0,6	17 400	17	0,1	17 200	- 200	- 1,1
Cinquième Segpa	22 529	21 651	- 878	- 3,9	21 500	- 151	- 0,7	21 600	100	0,5
Quatrième Segpa	23 795	23 432	- 363	- 1,5	22 600	- 832	- 3,6	22 500	- 100	- 0,4
Troisième Segpa	23 027	23 381	354	1,5	23 000	- 381	- 1,6	22 100	- 900	- 3,9
Total Segpa	86 843	85 847	- 996	- 1,1	84 500	- 1 347	- 1,6	83 400	- 1 100	- 1,3
Total collège	3 406 888	3 411 146	4 258	0,1	3 397 300	- 13 846	- 0,4	3 384 200	- 13 100	- 0,4
CAP 1 an	2 332	2 109	- 223	- 9,6	2 000	- 109	- 5,2	2 000	0	0,0
Première année CAP 2 ans	53 711	54 849	1 138	2,1	55 800	951	1,7	55 300	- 500	- 0,9
Seconde année CAP 2 ans	46 088	44 351	- 1 737	- 3,8	45 100	749	1,7	45 900	800	1,8
Total CAP en 2 ans	99 799	99 200	- 599	- 0,6	100 900	1 700	1,7	101 200	300	0,3
Total CAP	102 131	101 309	- 822	- 0,8	102 900	1 591	1,6	103 200	300	0,3
Total BMA	2 359	2 251	- 108	- 4,6	2 300	49	2,2	2 200	- 100	- 4,3
Seconde pro (1BPRO3)	173 034	176 017	2 983	1,7	178 400	2 383	1,4	176 100	- 2 300	- 1,3
Première pro (2BPRO3)	172 700	171 498	- 1 202	- 0,7	173 600	2 102	1,2	176 000	2 400	1,4
Terminale pro (3BPRO3)	162 223	157 339	- 4 884	- 3,0	157 100	- 239	- 0,2	158 900	1 800	1,1
Total bac pro	507 957	504 854	- 3 103	- 0,6	509 100	4 246	0,8	511 000	1 900	0,4
Autres formations professionnelles de niveaux 3 et 4 et brevet professionnel	6 861	5 875	- 986	- 14,4	5 600	- 275	- 4,7	5 500	- 100	- 1,8
ULIS en formations professionnelles	6 867	6 990	123	1,8	7 200	210	3,0	7 500	300	4,2
Total formations pro en lycée	626 175	621 279	- 4 896	- 0,8	627 100	5 821	0,9	629 400	2 300	0,4
Seconde GT-BT	571 542	557 480	- 14 062	- 2,5	567 400	9 920	1,8	560 100	- 7 300	- 1,3
Première générale	391 266	390 185	- 1 081	- 0,3	383 300	- 6 885	- 1,8	389 700	6 400	1,7
Première techno/Adapt/BT	143 982	148 919	4 937	3,4	143 900	- 5 019	- 3,4	146 400	2 500	1,7
Total premières GT/BT	535 248	539 104	3 856	0,7	527 200	- 11 904	- 2,2	536 100	8 900	1,7
Terminale générale	373 198	381 059	7 861	2,1	380 900	- 159	0,0	374 200	- 6 700	- 1,8
Terminale techno/BT	140 142	142 667	2 525	1,8	148 100	5 433	3,8	143 600	- 4 500	- 3,0
Total terminales générales/techno/BT	513 340	523 726	10 386	2,0	529 000	5 274	1,0	517 800	- 11 200	- 2,1
ULIS en formations GT	242	238	- 4	- 1,7	300	62	26,1	300	0	0,0
Total formations GT en lycée	1 620 372	1 620 548	176	0,0	1 623 900	3 352	0,2	1 614 300	- 9 600	- 0,6
Total second degré	5 653 435	5 652 973	- 462	0,0	5 648 300	- 4 673	- 0,1	5 627 900	- 20 400	- 0,4

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public et divisions sous contrat du secteur privé, établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.11. DEPP

La variation d'effectifs des lycées n'est pas aussi tributaire de la taille des générations qu'elle ne l'est dans les collèges. En effet, à l'issue de la classe de troisième, les élèves effectuent des choix d'orientation entre voie générale et technologique et voie professionnelle. Or le taux de passage entre troisième et seconde générale et technologique a fortement diminué (- 1,5 point) à la rentrée 2022, baisse commencée en 2021 et faisant suite à une forte hausse observée à la rentrée 2020, probablement du fait du caractère exceptionnel de l'année scolaire 2019-2020, marqué par le contexte sanitaire de l'épidémie de Covid-19. La prévision pour la rentrée 2023 retient une possible hausse de ce taux, elle resterait toutefois modeste (+ 0,5 point) par rapport au niveau de la baisse constatée cette année. Le taux de passage en seconde générale et

technologique resterait ainsi inférieur à celui observé à la rentrée 2019, c'est-à-dire avant la crise sanitaire. Le niveau du taux de réussite au baccalauréat est également une autre variable essentielle pour prévoir les effectifs des lycées. En effet, de ce dernier dépend le nombre de redoublants en terminale à la rentrée suivante. Les conditions de passation du baccalauréat sont désormais stabilisées et on peut ainsi supposer que le taux de redoublement en terminale restera proche de celui observé en 2022.

Le nombre de lycéens généraux et technologiques devrait diminuer à la rentrée 2024 (- 9 600 élèves). Contrairement à 2023, les effectifs en seconde devraient diminuer sensiblement (- 7 300 élèves), avec l'arrivée dans cette classe de la génération 2009 un peu moins nombreuse que celle qu'elle remplacera. La baisse des effectifs devrait être plus marquée en

terminale (- 11 200 élèves), conséquence notamment de la baisse de l'entrée en seconde observée cette année, alors que les classes de première devraient voir leurs effectifs progresser significativement (+ 8 900 élèves).

Légère progression des effectifs de la voie professionnelle jusqu'en 2024

Après avoir diminué en 2022 de près de 5 000 élèves, les effectifs des formations professionnelles progresseraient de 5 800 élèves à la rentrée 2023, l'augmentation pourrait se poursuivre en 2024 (à un rythme toutefois plus faible, de l'ordre de 2 000 élèves supplémentaires) avant de se stabiliser en 2025 puis d'entamer une baisse à partir de 2026. Malgré les deux hausses consécutives

attendues en 2023 et 2024, avec un peu moins de 630 000 élèves attendus en 2024, les effectifs des formations professionnelles resteraient inférieurs à ce qui a été observé par le passé, notamment au cours des cinq dernières années (640 000 élèves en 2018). L'augmentation des effectifs prévue en 2023 concernerait avant tout les classes entrantes (+ 1 000 élèves en première année de CAP, + 2 400 en seconde professionnelle) sous l'effet de la démographie avec l'arrivée à ce niveau de la génération 2008 particulièrement nombreuse. De même, conséquence de l'augmentation de l'entrée dans la voie professionnelle observée en cette rentrée 2022, les effectifs de deuxième

année devraient croître en 2023 (700 élèves supplémentaires attendus en seconde année de CAP, 2 100 en première professionnelle). En revanche, les effectifs de terminale devraient être relativement stables en 2023. Cependant, la démographie n'est pas la seule dimension à prendre en compte pour expliquer les variations d'effectifs des formations professionnelles. Jouent également la proportion d'élèves de troisième rejoignant ces formations, la réussite au baccalauréat professionnel et en CAP, et le nombre de sorties en cours de formation, nettement plus importantes dans la voie professionnelle que dans les formations générales et technologiques (trois fois plus fréquentes

en seconde professionnelle qu'en seconde générale et technologique). En 2022, les sorties en cours de formation ont progressé sensiblement pour se situer à des niveaux supérieurs à ceux observés avant la crise sanitaire. Une partie de ces sorties pourrait s'effectuer vers des parcours mixtes (sous statut scolaire dans un premier temps puis apprentissage compte tenu de l'attractivité renforcée de ce dernier). Ainsi, il est fait l'hypothèse, pour la rentrée 2023, d'une légère baisse des sorties en cours de formation, elles resteraient toutefois légèrement supérieures au niveau observé avant la crise sanitaire. En revanche, la progression de l'entrée dans la voie professionnelle observée en 2022 ne devrait pas se prolonger en 2023. En effet, compte tenu du vivier important d'élèves en troisième en 2022, les contraintes de capacités d'accueil limiteraient la hausse du taux de passage entre la troisième et la voie professionnelle, ce dernier resterait alors stable. Quant au nombre de redoublants en année terminale, lié au taux de réussite aux examens, il pourrait être similaire à celui constaté en 2022.

À la rentrée 2024, une petite augmentation (2 300 élèves) des effectifs des formations professionnelles pourrait avoir lieu. Ainsi, cette augmentation globale du nombre d'élèves dans la voie professionnelle se produirait en première et terminale ainsi qu'en seconde année de CAP, alors que les classes de première année pourraient voir leurs effectifs diminuer légèrement du fait de la démographie.

MÉTHODE ET HYPOTHÈSES DE PRÉVISIONS

La prévision est obtenue à partir d'hypothèses sur les taux de passages, de redoublements et de sorties entre les différentes formations et les secteurs public et privé. Ces taux sont ensuite appliqués aux effectifs constatés d'une année pour simuler les transitions d'une rentrée scolaire à l'autre et ainsi obtenir la prévision de la rentrée suivante. Lorsque les taux constatés une année sont reconduits pour la prévision de l'année suivante, la prévision traduit uniquement l'effet de la démographie. En revanche, lorsque certains taux de passage, de sorties ou de redoublement sont modifiés dans les hypothèses pour tenir compte d'évolutions attendues au vu de la tendance observée ou des changements à venir de politique éducative, la prévision reflète l'impact de l'inflexion de certains taux en plus des effets de la démographie, qui demeurent toutefois le principal facteur explicatif des évolutions prévues.

Avant la crise sanitaire, les différents taux étaient relativement stables d'une année à l'autre, mais les rentrées 2020 et 2021 ont été marquées par quelques mouvements d'une ampleur inédite. C'est notamment le cas des sorties en cours de formation, en particulier dans les formations professionnelles, qui avaient fortement diminué en 2020 avant de retrouver dès 2021 des valeurs proches de celles observées avant la crise sanitaire. En 2022, ces sorties précoces ont continué leur progression. Les données disponibles au moment de l'élaboration de la prévision pour l'année 2023 ne permettent pas d'analyser les raisons (changement de système de formation, contrat de travail, abandon, etc.) de l'augmentation des sorties dans les formations professionnelles, mais une partie pourrait être liée à l'attractivité de l'apprentissage avec le développement de parcours mixtes, d'abord sous statut scolaire puis en apprentissage dans un second temps. En effet, en fin de troisième, avec le recul du redoublement, les élèves sont plus jeunes qu'auparavant et généralement trop jeunes pour commencer un contrat d'apprentissage, ils peuvent alors débiter une formation professionnelle sous statut scolaire avant de la poursuivre en contrat d'apprentissage. Ainsi, pour la rentrée 2023, la prévision repose sur une très légère baisse des sorties dans la voie professionnelle de lycées publics et privés sous contrat du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) tout en restant supérieures aux valeurs observées en 2021, ainsi qu'à celles d'avant la crise sanitaire.

En collège, le solde entre les entrées (hors CM2, c'est-à-dire arrivées de familles de l'étranger, retour de scolarisation à domicile, etc.) et les sorties (hors sorties post-troisième, le plus souvent départ des familles) fluctue ces dernières années. Avant la crise sanitaire, ce solde était particulièrement stable (à un niveau très bas), mais en 2020, les sorties avaient diminué sensiblement avant de progresser à la rentrée 2021. Durant l'année scolaire 2021-2022, les entrées ont été nettement plus nombreuses, conséquence de l'arrivée relativement importante d'élèves de nationalité ukrainienne au début du conflit avec la Russie (estimation de l'ordre de 6 000 arrivées dans les collèges). Pour la prévision 2023, il est fait l'hypothèse que les élèves de nationalité ukrainienne arrivés en 2021-2022 auront le même parcours scolaire (de passage, de redoublement ou de sorties) que les autres élèves, mais qu'il n'y aura pas au cours de l'année scolaire 2022-2023 de nouvelles arrivées massives.

D'une manière plus générale, la prévision 2023 est caractérisée par une incertitude relativement importante du fait d'un recul temporel limité sur la valeur des taux, puisqu'il n'y a presque que le point de l'année 2022 qui peut désormais servir de référence. En effet, les valeurs des taux calculées aux rentrées 2020 et 2021 ont été fortement impactées par la crise sanitaire et ne peuvent pas être reconduites. Les valeurs observées avant la crise sanitaire peuvent encore servir de cadre de référence, mais ne peuvent pas être reconduites pour les prochaines années du fait des changements survenus dans le système scolaire. C'est notamment le cas dans les formations générales avec la réforme du lycée, mais aussi dans les formations professionnelles avec l'attractivité renforcée de l'apprentissage. Ainsi, la série temporelle des taux de passage, de redoublement et de sortie utilisée pour la prévision a été fortement impactée ces dernières années par des facteurs externes aux parcours des élèves et l'incertitude sur la projection des valeurs pour les rentrées suivantes est forcément plus importante qu'elle ne pouvait l'être dans un environnement stabilisé.

Variation similaire entre le secteur public et le secteur privé

La rentrée 2022 a été marquée par des variations différentes entre le secteur public et le secteur privé sous contrat avec une progression légère (+ 2 200 élèves) dans le secteur public contre une baisse plus marquée (- 2 700) dans le secteur privé sous contrat (voir « Pour en savoir plus » - figure 5). Ces variations contrastées sont en partie liées à une légère augmentation du flux d'élèves issus des collèges du secteur privé vers un collège ou un lycée du secteur public. Même si cette tendance pourrait se poursuivre à la rentrée 2023, le poids de la démographie reste largement déterminant et les effectifs devraient diminuer dans les deux secteurs aux deux prochaines rentrées. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.11, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques